



Réf: GB6- Groupe de travail –Observateurs

22 Avril 2014

Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages

Première réunion

Genève (Suisse), 14 -16 Mai 2014

Chère Madame / Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de faire une nouvelle annonce concernant la participation d'observateurs à la première réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages (Groupe de travail), en adjonction à la Notification GB6-014.¹

Les termes de référence du groupe de travail, qui sont contenus dans la Résolution 2/2013, stipulent que les Parties contractantes qui n'ont pas de représentants au sein du Groupe de travail peuvent participer, sur demande au Secrétariat, aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateur. Pour la première réunion du Groupe de travail, le Bureau de la sixième session de l'Organe directeur va inviter jusqu'à 2 représentants des groupes d'intervenants suivants, à titre d'observateur : les organisations de la société civile, l'industrie des semences, les organisations paysannes, et les Centres du GCRAI.

En raison de contraintes de capacité, le Secrétariat devra recevoir les demandes respectives des Parties contractantes qui souhaiteraient participer à la réunion en qualité d'observateur au plus tard le 5 Mai 2014, afin d'assurer que les mesures appropriées puissent être prises. Ces demandes doivent être adressées à PGRFA-Treaty@fao.org, avec copie au Point focal national ou au Représentant permanent du pays auprès de la FAO. Si d'autres questions surgissent, ou des précisions supplémentaires potentielles sont nécessaires en ce qui concerne la participation des Parties contractantes en qualité d'observateur, le Secrétaire aura la liberté d'aborder les représentants permanents à Rome.

.../...

¹ <http://www.planttreaty.org/node/5858>



L'Organe directeur n'a pas prévu de fonds pour soutenir la participation des Observateurs au Groupe de travail.

Autres personnes intéressées à assister à cette réunion, qui, conformément à la décision respective de l'Organe directeur, devrait être ouverte, doivent présenter une demande auprès du Secrétariat à l'adresse électronique PGRFA-Treaty@fao.org avant le 5 Mai 2014.

Pour toute requête ou demande pour des informations supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat du Traité international à l'adresse :

Dr Shakeel Bhatti

Secrétaire

Traité International sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

00135 Rome, Italie

Tél : +39 06 57053 441 ; Fax : +39 06 5705 6347

PGRFA-Treaty@fao.org

Je vous prie d'agréer, Madame/ Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.



Shakeel Bhatti

Secrétaire de l'Organe directeur

Traité International sur les Ressources Phylogénétiques

Pour l'Alimentation et l'Agriculture